

1.00 crédits	12.0 h	Q1
--------------	--------	----



**Cette unité d'enseignement n'est pas accessible aux étudiants d'échange !**

Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Bruxelles Saint-Louis
Acquis d'apprentissage	<p><b>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</b></p> <p>Au terme de ce module, le participant sera capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- cerner ce que la médiation en soins de santé recouvre concrètement et comment elle fonctionne,</li> <li>- comprendre les enjeux normatifs, politiques et sociaux que soulève la médiation en soins de santé et les difficultés auxquelles se confronte le médiateur en soins de santé,</li> <li>- cerner les fondamentaux et les spécificités de la posture de médiateur dans le champ étudié.</li> </ul>
Méthodes d'enseignement	<p>Les deux séances du module sont organisées sur le principe du « duo » réflexif-pratique dans un esprit de croisement et d'interpellation réciproque d'une approche théorique et d'une approche pratique. Les différentes « séquences » de travail tenteront de mobiliser, le plus possible, l'interactivité avec les participants.</p> <p>Des exercices et mises en situation sont organisés.</p>
Contenu	<p>1/ Aspects théoriques</p> <p>1.1. Le service de médiation tel que prévu dans la loi du 22 août 2002 relative aux droits du patient</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Contexte dans lequel le médiateur de la loi relative aux droits du patient est amené à intervenir,</li> <li>- Les différentes fonctions (services) de médiation compétentes selon le lieu des faits faisant l'objet de la plainte,</li> <li>- Procédure de médiation,</li> <li>- Autres missions des services de médiation que celle de la médiation,</li> <li>- Chiffres (nombre et types de plaintes réceptionnées auprès des services de médiation de la loi « droits du patient »)</li> <li>- Fragilités du fonctionnement actuel des services de médiation de la loi « droits du patient »</li> <li>- Perspectives d'avenir dans le cadre de la sixième réforme de l'Etat ?</li> </ul> <p>1.2. Le médiateur tel que prévu dans la loi du 21 février 2005 modifiant le Code judiciaire en ce qui concerne la médiation</p> <p>1.3. Le médiateur de la loi du 31 mars 2010 relative à l'indemnisation des dommages résultant de soins de santé</p> <p>2/ Aspects pratiques</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Témoignage d'un service de médiation dans le secteur hospitalier et partage d'expériences avec les participants.</li> <li>- Présentation concrète d'outils de travail/méthodologiques.</li> <li>- Les associations professionnelles de médiateurs d'institutions de soins.</li> <li>- Exemples de plaintes et exercices autour de cas concrets.</li> </ul>
Faculté ou entité en charge:	DRTB

<b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b>				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Certificat inter-universités en médiation : spécialisation en médiation locale, scolaire, pénale et soins de santé	MELB2FC	1		